



A l'intention des investisseurs professionnels en Suisse ou des investisseurs professionnels tels que définis par les lois en vigueur

Classification du fonds en vertu du Règlement européen sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers («Règlement SFDR» - Sustainable Finance Disclosure Regulation): Article 6

U ACCESS (IRL) BRIGADE CREDIT LONG/SHORT UCITS

Une stratégie de crédit «long/short», liquide et régulée, centrée sur des entreprises globales et développée par une société d'investissement de renom

Points forts

- *Une fonds activement géré*
- *Une stratégie de crédit «corporate» «long/short», avec une approche de sélection fondamentale centrée sur le crédit classique et le crédit structuré*
- *Une équipe expérimentée composée de 49 professionnels de l'investissement possédant une solide expertise en trading et en analyse crédit*
- *Une approche active en matière de couverture de portefeuille visant à atténuer le risque de marché et de défaut*
- *Une alternative attrayante aux solutions obligataires traditionnelles, avec une exposition flexible au marché*
- *Un format UCITS avec une liquidité hebdomadaire*

Thèse d'investissement

- L'inflation devrait s'inscrire à de nouveaux plus hauts par rapport à la période post-crise financière de 2008, avec notamment pour effet un regain de volatilité du côté des taux d'intérêt. Les investisseurs pourraient donc avoir des difficultés à dégager une performance ajustée du risque attractive au travers d'une approche obligataire traditionnelle. De plus, compte tenu des incertitudes entourant la croissance économique, les entreprises devraient avoir de moins en moins accès à des capitaux bon marché.
- Dans un tel contexte, nous nous attendons à une dispersion toujours plus importante entre les 'gagnants' et les 'perdants', avec à la clé davantage d'opportunités pour une stratégie «long/short» fondée sur une approche fondamentale et centrée à la fois sur le crédit traditionnel et sur le crédit structuré (indices de crédit). A l'heure où les marchés deviennent plus volatils, il faut s'attendre à un risque accru de correction («drawdown») et de défaut, et il sera primordial de maintenir une approche active en matière de couverture de portefeuille.
- U Access (IRL) Brigade Credit Long/Short UCITS permet d'avoir accès à une stratégie de crédit «long/short» diversifiée, avec une sélection de titres selon une analyse fondamentale, proposant une exposition tant au crédit classique qu'au crédit structuré, ainsi qu'une approche de couverture («hedging») active. Dans le cadre de cette stratégie, le fonds a recours aux titres de crédit individuels, aux indices et aux produits dérivés.

Caractéristiques du fonds

Un portefeuille de crédit liquide et activement géré visant à tirer parti des opportunités de marché, avec un focus marqué sur le segment inférieur à «investment-grade»:

- Une sélection de titres selon une analyse fondamentale, avec une exposition aussi bien sur le crédit classique que sur les instruments de crédit structurés
- Une solide génération d'idées au travers de 33 analystes sectoriels et d'une équipe de 12 personnes centrées sur le crédit structuré
- Une approche active en termes de couverture de portefeuille avec l'objectif d'atténuer le risque de marché et de défaut



Toutes les expositions de portefeuille indiquées sont telles que mesurées au moment de l'investissement, sauf mention contraire. Bien que Brigade prévoie, d'une manière générale, de se conformer aux expositions mentionnées ci-dessus dans des conditions de marché normales, il s'agit d'objectifs, et non de restrictions d'investissement. Brigade peut, sans en aviser au préalable les investisseurs ou les clients, modifier ces expositions à tout moment et de telle sorte que cela lui paraisse consistant par rapport à son objectif d'investissement global en réponse aux conditions de marché ou à d'autres facteurs.

Sources: Brigade Capital, UBP.

Les performances passées ne préjugent pas des performances présentes ou futures.

Processus d'investissement

Une approche fondamentale centrée sur le crédit d'entreprise («corporate»):

- Crédit classique
 - Couverture d'actifs/marge de sécurité: > 1,5x ou environ 65% de ratio prêt/valeur («loan-to-value»; LTV)
 - Génération de flux de trésorerie disponible («free cash flow (FCF)»): Entre 5% et 10% de dette
 - Investissements centrés sur les catalyseurs: hausse des capitaux, vente d'actifs, restructuration, amélioration des notations
 - Analyse en valeur relative
 - Vaste expertise en matière de restructuration, d'échange de dette, et de recapitalisations négociées
- Crédit structuré
 - Recherche quantitative sur les instruments de crédit structurés: indicateurs, risque structurel, impact des taux et couverture
 - Analyse fondamentale sur les titres de crédit «corporate»: flux de trésorerie disponible, couverture d'actifs, «covenants», catalyseurs, risque de défaut
 - Evaluation quantitative du portefeuille: niveau de perte en cas de défaut («jump-to-default»), reprise, «jump-to-par», convexité, volatilité, durée, forme de la courbe de rendement et de crédit
 - Construction de portefeuille: revenu et rendement, limites d'exposition, liquidité, trading actif, couverture active

Paramètres d'investissement*

- Nombre de positions: 50-100
- Exposition brute typique: 100-200%
- Exposition nette typique: 25-75%
- Taille des positions principales: Typiquement: 1,5%; fourchette: 1-3%
- Top 10 des positions (en % de la VNI): 20-30%
- Exposition régionale: Mondiale, avec un focus marqué sur les marchés développés
- Turnover annuel: 2,3x
- Budget de volatilité: 5-7%

Caractéristiques

Nom	U Access (IRL) Brigade Credit Long/Short UCITS	
Forme juridique	Compartiment d'U ACCESS (Ireland) UCITS P.L.C., SICAV de droit irlandais, UCITS, à compartiments multiples de type ouvert, dont la responsabilité de chaque compartiment est cloisonnée	
Devise de référence	USD	
Classe(s) d'actions disponible(s) couverte(s) contre le risque de change	CHF, EUR, GBP, SEK	
Valorisation	Hebdomadaire	
Date de lancement	22.09.2022	
Souscription/Rachat	Hebdomadaire, avec 3 jours ouvrés de préavis	
Structure de commissions (principales classes d'actions)	0,75% de commission de gestion ¹ ; 12,5% de commission de performance avec HWM ² , aucun «hurdle»	
Pays où la distribution est autorisée ³	CH, DE, ES, FI, FR, IE, IT, LU, NL, SE, SG, UK	
ISIN ⁴	B USD: IE000IH81WY2 B EUR: IE000PZ5H329 B CHF: IE000MANQBP8	B GBP: IE000DOCEX92 B SEK: IE000742Q518
Ticker Bloomberg	B USD: UABNVC ID B EUR: UABCNHC ID B CHF: UABBVC ID	B GBP: UABHNHC ID B SEK: UABCFAC ID

*Toutes les expositions de portefeuille indiquées sont telles que mesurées au moment de l'investissement, sauf mention contraire. Bien que l'UBP prévoie, d'une manière générale, de se conformer à ces expositions dans des conditions de marché normales, il s'agit d'objectifs, et non de restrictions d'investissement. L'UBP peut, sans en aviser au préalable les investisseurs, modifier ces expositions à tout moment et de telle sorte que cela lui paraisse consistant par rapport à son objectif d'investissement global en réponse aux conditions de marché ou à d'autres facteurs.

Equipe d'investissement de Brigade

- Les cogérants, Doug Pardon et Steven Bleier, possèdent chacun plus de 20 années d'expérience dans le domaine de l'investissement.
- Brigade se compose au total de 49 professionnels de l'investissement, répartis entre la recherche fondamentale, le trading, le crédit structuré et la gestion des risques.
- L'équipe d'investissement senior chez Brigade a, en moyenne, près de 25 ans d'expérience.
- Brigade dispose d'une vaste expertise, aussi bien sur les secteurs que sur les instruments disponibles.

Gestion des risques et caractéristiques du portefeuille

Risque de crédit	<ul style="list-style-type: none"> - Risque de défaut des émetteurs individuels - Considérations structurelles (position au sein d'une structure de capital) - Couverture d'actifs/flux de trésorerie disponible (FCF1) - tests pour les positions individuelles - Screening (filtrage) et limites pour les situations de défaut («jump-to-default»)
Risque de spread	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilité à l'élargissement des spreads - Position généralement «long» sur le risque de spread au niveau du portefeuille - Différentes solutions de couverture («hedging») pour répondre aux diverses attentes
Risque de timing	<ul style="list-style-type: none"> - Thêta ou «roll-down» - Suivi des risques de crédit, de spread et structurels en termes agrégés au fil du temps - «Carry» et «roll-down»

Expositions au risque - Objectifs

Exposition nette	Entre 25% et 75%
Thêta («carry») du portefeuille	Entre 5% et 10%
Sensibilité du portefeuille au spread (PV10)	Entre -2% et 1%
«Jump-to-default» (titres individuels)	Entre -2% et 2%
Convexité	Positive

Principaux risques

Marchés émergents et en voie de développement, concentration, opérationnel, défaut et taux d'intérêt, liquidité, change, contrepartie et utilisation d'instruments dérivés, levier.

Veillez vous référer au prospectus pour de plus amples informations sur les risques spécifiques et significatifs relatifs au fonds. Ce fonds n'inclut aucune protection quant à la future performance de marché, et vous pourriez donc perdre tout ou partie de votre investissement. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le prospectus de ce fonds n'est pas disponible en français.

Gestionnaire de portefeuille	Brigade Capital Management, LP
Gestionnaire d'investissement principal	Union Bancaire Privée, UBP SA
Société de gestion	Carne Global Fund Managers (Ireland) Limited
Dépositaire	BNY Mellon Trust Company (Ireland) Limited
Administrateur	BNY Mellon Fund Services (Ireland) Designated Activity Company
Réviseur	KPMG

¹Inclut les commissions du gestionnaire de portefeuille et du gestionnaire d'investissement principal.

²HWM («High Water Mark»): la valeur la plus élevée atteinte par le fonds.

³Veillez noter que, selon le pays, certaines classes d'actions peuvent ne pas être enregistrées. Les investisseurs doivent s'informer à ce sujet avant toute souscription. Les souscriptions aux classes d'actions peuvent être effectuées uniquement sur la base de la FIB/KID (Feuille d'information de base) ou du DICI/KIID (Document d'information clé pour l'investisseur) (le cas échéant), du prospectus complet du fonds, ainsi que du dernier rapport annuel audité disponible – et du dernier rapport semestriel, si publié ultérieurement. Ces documents peuvent être obtenus gratuitement auprès du siège du fonds, du distributeur général (Union Bancaire Privée, UBP SA, Genève), ou du représentant local pour le pays concerné. Les FIB/KID sont disponibles dans la langue de chaque pays dans lequel la classe d'actions est enregistrée, et sont accessibles sur le site internet de l'UBP: <https://www.ubp.com/fr/fonds>.

⁴Seules les principales classes d'actions sont mentionnées. D'autres classes d'actions sont disponibles.

Informations importantes

Le présent document marketing est fourni uniquement à titre d'information et/ou à des fins commerciales. Il doit être utilisé uniquement par ses destinataires. Il ne peut être reproduit (en totalité ou en partie), transmis, donné, envoyé ou rendu accessible d'une quelconque façon à toute autre personne sans l'autorisation écrite préalable de l'Union Bancaire Privée, UBP SA ou d'une entité du Groupe UBP (ci-après l'«UBP»). Le présent document reflète l'opinion de l'UBP à la date de son émission. Ce document est destiné uniquement aux clients professionnels en Suisse ou aux clients professionnels, ou à toute catégorie d'investisseurs équivalente, comme défini par les lois applicables en la matière (ces personnes étant toutes considérées comme des «Investisseurs éligibles»). Le présent document s'adresse uniquement aux Investisseurs éligibles; toute personne qui n'est pas un Investisseur éligible ne doit pas agir sur la base du présent document ou s'appuyer sur ce dernier. Ce document n'est pas destiné à être distribué, publié ou utilisé (en tout ou partie) dans un pays ou territoire où une telle distribution, publication ou utilisation serait illégale, et il ne s'adresse pas aux personnes ou aux entités auxquelles il serait illégal de le transmettre. En particulier, ce document ne peut être distribué aux Etats-Unis d'Amérique ni à toute personne américaine («US person») (y compris les citoyens américains résidant en dehors des Etats-Unis d'Amérique). Le présent document n'a pas été produit par les analystes financiers de l'UBP et ne peut donc être considéré comme de la recherche financière. A ce titre, il n'est aucunement soumis aux exigences relatives à l'analyse financière et à l'indépendance de la recherche en investissement. Des efforts raisonnables ont été déployés pour s'assurer que le contenu du présent document est basé sur des informations et des données obtenues auprès de sources fiables. Cependant, l'UBP n'a pas vérifié les informations issues de sources externes figurant dans le présent document et ne garantit en aucun cas leur exactitude ou leur exhaustivité. L'UBP décline toute responsabilité quelle qu'elle soit et ne formule aucune déclaration, garantie ou promesse – expresse ou implicite – quant aux informations, projections ou opinions contenues dans le présent document, ou en ce qui concerne d'éventuelles erreurs, omissions ou inexactitudes. Les informations mentionnées dans le présent document sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. L'UBP ne s'engage aucunement à mettre à jour le présent document ou à corriger des données qui pourraient se révéler inexactes. Le présent document peut faire référence aux performances passées des stratégies d'investissement. **Les performances passées ne préjugent pas des résultats actuels ou futurs.** Les stratégies d'investissement peuvent voir leur valeur baisser ou croître. Tout investissement implique des risques, et il est possible que les investisseurs ne récupèrent pas le montant initialement investi. De plus, les données de la performance figurant dans le présent document ne tiennent pas compte des commissions et des frais perçus lors de l'émission et du remboursement des titres, ni des retenues fiscales éventuelles. Les fluctuations des taux de change peuvent faire varier, à la hausse ou à la baisse, la performance des investisseurs. Tous les énoncés mentionnés dans le présent document autres que ceux portant sur des faits historiques sont de nature prospective. Les énoncés prospectifs ne reflètent pas nécessairement les performances futures. Les projections financières figurant (le cas échéant) dans le présent document ne représentent en aucun cas des prévisions ou des budgets; elles sont fournies exclusivement à titre d'illustration et se fondent sur des anticipations et des hypothèses actuelles qui peuvent ne pas se matérialiser. Les performances réelles, les résultats, les conditions financières et les perspectives d'une stratégie d'investissement peuvent différer significativement de ceux formulés, explicitement ou implicitement, dans les énoncés prospectifs figurant dans le présent document. En effet, les performances projetées ou visées sont, par nature, soumises à des incertitudes importantes, notamment économiques et de marché, susceptibles d'avoir une incidence négative sur la performance. De plus, l'UBP n'assume aucune obligation de mettre à jour les énoncés prospectifs, que ce soit du fait de nouvelles informations, d'événements futurs ou pour toute autre raison. Le présent document ne constitue pas un conseil ou une forme de recommandation d'achat ou de vente d'un quelconque titre ou fonds. Il ne remplace pas un prospectus ou tout autre document juridique, lesquels peuvent être obtenus gratuitement auprès du siège du fonds concerné ou auprès de l'UBP. Les opinions exprimées dans les présentes ne prennent pas en considération la situation, les objectifs ou les besoins spécifiques des investisseurs. Il appartient à chaque investisseur de se forger sa propre opinion à l'égard de tout titre ou instrument financier mentionné dans ce document et d'évaluer de manière indépendante les avantages ou le caractère adéquat de tout investissement. De plus, le traitement fiscal de tout investissement dans un fonds dépend de la situation individuelle de chaque investisseur. Les investisseurs sont invités à lire attentivement les avertissements sur les risques ainsi que les réglementations énoncées dans le prospectus ou dans les autres documents juridiques, et il leur est recommandé de requérir l'avis de leurs conseillers financiers, juridiques et fiscaux. Le traitement fiscal de tout investissement dans le fonds concerné dépend de la situation individuelle de l'investisseur et peut être sujet à des modifications. Le présent document ne constitue ni une offre ni une sollicitation pour acheter, souscrire ou vendre des devises, des fonds, des produits ou des instruments financiers quels qu'ils soient, pour effectuer un investissement, ou pour participer à des stratégies de trading spécifiques dans un pays ou territoire où une telle offre ou sollicitation ne serait pas autorisée, ou à l'intention de toute personne à laquelle il serait illégal de faire une telle offre ou sollicitation. Les appels émis vers l'UBP peuvent être enregistrés, et l'UBP considère que toute personne qui l'appelle accepte l'enregistrement de la communication.

Conformément au Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (connu aussi sous le nom de «Règlement SFDR» (Sustainable Finance Disclosure Regulation)), les fonds sont tenus de publier certaines informations. Les fonds relevant du champ d'application de l'Article 6 du Règlement SFDR sont ceux considérés comme ne poursuivant pas une approche d'investissement qui promeut explicitement des caractéristiques environnementales ou sociales, ou qui a pour objectif l'investissement durable. Les investissements sous-jacents aux produits financiers concernés ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Nonobstant cette classification, les gestionnaires (Investment Managers) peuvent prendre en considération certains risques de durabilité comme présenté plus en détail dans le prospectus du/des fonds. Les fonds relevant du champ d'application de l'Article 8 ou 9 du Règlement SFDR sont ceux qui peuvent être sujets à des risques de durabilité au sens du Règlement SFDR.

Les risques de durabilité et les «principales incidences négatives» (PAI - Principal Adverse Impacts) tels que prévus par le Règlement SFDR sont décrits dans le prospectus. De plus, et sauf mention contraire, tous les fonds appliquent la Politique d'investissement responsable de l'UBP, laquelle est consultable à l'adresse <https://www.ubp.com/fr/expertises-dinvestissement/investissement-responsable>.

L'UBP s'appuie sur des informations et des données recueillies auprès de fournisseurs de données ESG externes (ci-après les «Parties ESG»). Bien que l'UBP applique un processus rigoureux s'agissant de la sélection des Parties ESG, ces données peuvent se révéler incorrectes ou incomplètes. La méthodologie ESG propriétaire et les processus de l'UBP ne prennent pas nécessairement en considération de manière appropriée les risques ESG. Ainsi, à ce jour, les données relatives aux risques de durabilité ou aux PAI peuvent ne pas être disponibles, ou ne pas être systématiquement et entièrement communiquées par les émetteurs, et elles peuvent également être incomplètes et suivre différentes méthodologies. La plupart des informations sur les facteurs ESG sont basées sur des données historiques qui peuvent ne pas refléter les futurs risques ou performances ESG en lien avec les investissements.

Bien que les Parties ESG obtiennent des informations auprès de sources qu'elles considèrent comme fiables, les Parties ESG ne garantissent pas l'originalité, la précision et/ou l'exhaustivité des données mentionnées dans le présent document. Les Parties ESG déclinent toute responsabilité, de quelque nature qu'elle soit, quant aux données mentionnées dans le présent document, et elles ne sont pas responsables des erreurs ou omissions que ce dernier pourrait contenir en lien avec les informations fournies. En outre, et sans restreindre pour autant le caractère général de ce qui précède, les Parties ESG ne sont pas responsables des dommages directs, indirects, particuliers, à caractère punitif, consécutifs ou de tout autre préjudice (y compris les pertes de profits), même si celles-ci ont été informées de la possibilité de tels préjudices ou dommages.

Toute souscription non fondée sur les derniers prospectus, FIB/KID ou DICI/KIID (le cas échéant), rapports annuels ou semestriels des fonds, ou tout autre document juridique pertinent (les «Documents juridiques des fonds») ne saurait être acceptée. Le représentant suisse est 1741 Fund Solutions AG, Burggraben 16, 9000 Saint-Gall, Suisse. L'agent payeur suisse est Tellico AG, Bahnhofstrasse 4, 6430 Schwyz, Suisse. Les Documents juridiques des fonds peuvent être obtenus gratuitement auprès de l'Union Bancaire Privée, UBP SA, 96-98, rue du Rhône, CP 1320, 1211 Genève 1, Suisse, ainsi qu'auprès du représentant suisse. Les FIB/KID sont disponibles dans la langue de chaque pays dans lequel la classe d'actions est enregistrée, et sont accessibles sur le site internet de l'UBP: <https://www.ubp.com/fr/fonds>. La version anglaise des prospectus des fonds est disponible sur www.ubp.com. La synthèse des droits de l'investisseur associés à un investissement est disponible sur carnegroup.com. La société de gestion d'un fonds peut décider de mettre un terme, ou conduire à mettre un terme, aux dispositions prises pour la commercialisation de ses organismes de placement collectif conformément à l'Article 93a de la Directive 2009/65/CE.

Le présent document est disponible dans les pays suivants:

Suisse: L'UBP est agréée et réglementée par l'Autorité de surveillance des marchés financiers (FINMA). Le siège social de l'Union Bancaire Privée, UBP SA («UBP») est sis 96-98, rue du Rhône, CP 1320, 1211 Genève 1, Suisse. ubp@ubp.com | www.ubp.com

Royaume-Uni: L'Union Bancaire Privée, UBP SA, Succursale de Londres, est agréée par l'Autorité de régulation prudentielle (Prudential Regulation Authority - PRA). Elle est également assujettie à la réglementation de l'Autorité de conduite financière (Financial Conduct Authority - FCA) et elle est soumise à certaines règles de la PRA.

France: La vente et la distribution en France sont assurées par Union Bancaire Gestion Institutionnelle (France) SAS, une société de gestion agréée et réglementée en France par l'Autorité des marchés financiers (AMF) - n° d'agrément GP98041; 116, avenue des Champs-Élysées | 75008 Paris, France | T +33 1 75 77 80 80 | Fax +33 1 44 50 16 19 | www.ubpfrance.com

Luxembourg: L'UBP exerce ses activités au Luxembourg au travers d'UBP Asset Management (Europe) S.A., une société de gestion («Management Company») régie par le Chapitre 15 de la Loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010 relative aux organismes de placement collectif (la «Loi de 2010»). De plus, UBP Asset Management (Europe) S.A. agit en qualité de gestionnaire de fonds d'investissement alternatif («Alternative Investment Fund Manager», AIFM) agréé conformément à la Loi luxembourgeoise du 12 juillet 2013 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatif (la «Loi AIFM»). A ce titre, UBP Asset Management (Europe) S.A. gère des organismes de placement collectif soumis à la Partie I de la Loi de 2010, ainsi que d'autres types de fonds considérés comme des fonds d'investissement alternatif. Son bureau est situé au 287-289, route d'Arion, CP 79, 1150 Luxembourg, T +352 228 007-1, F +352 228 007 221.

Hong Kong: UBP Asset Management Asia Limited (CE N°: AOB278) (ci-après «UBP AM Asia») est autorisée par la Securities and Futures Commission (SFC) pour les activités de Type 1 (Négociation de valeurs mobilières), de Type 4 (Conseil en valeurs mobilières) et de Type 9 (Activités réglementées en matière de gestion d'actifs). Le présent document est destiné uniquement aux «Institutional Investors» ou aux «Corporate Professional Investors», et il n'est en aucun cas destiné à la distribution au public. Le contenu de ce document n'a pas été révisé par la SFC à Hong Kong. Tout investissement implique des risques. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les investisseurs sont invités à consulter le prospectus du/des fonds concerné(s) pour de plus amples détails, et notamment concernant les caractéristiques du/des produit(s) et les facteurs de risque. Le présent document est destiné uniquement aux «Institutional Professional Investors», et il n'est pas destiné à être distribué au public. Le contenu de ce document ainsi que toute pièce jointe ou tout lien internet figurant dans ce document sont fournis uniquement à titre d'information, et ne constituent pas une forme de conseil. Les informations mentionnées dans ce document ne tiennent compte ni des objectifs d'investissement spécifiques, ni de la situation financière ou des besoins en investissement des investisseurs, et elles ne se substituent pas à un conseil professionnel. Il est vivement recommandé à l'investisseur, avant d'effectuer tout investissement, de solliciter les conseils de professionnels indépendants afin de s'assurer du caractère adéquat du produit d'investissement en fonction de ses objectifs d'investissement spécifiques, de sa situation financière et de ses besoins en investissement. Le contenu de ce document ainsi que toute pièce jointe ou tout lien internet figurant dans ce document ont été préparés de bonne foi. UBP AM Asia et l'ensemble de ses sociétés affiliées rejettent toute responsabilité en cas d'erreur ou d'omission. Les informations mentionnées dans le présent document peuvent être devenues obsolètes depuis sa publication. UBP AM Asia ne garantit d'aucune manière que ces informations sont exactes, fiables ou exhaustives. En particulier, toutes informations recueillies auprès de sources externes ne sont pas nécessairement approuvées par UBP AM Asia, et UBP AM Asia n'a vérifié ni leur exactitude ni leur exhaustivité.

Singapour: Le présent document est destiné uniquement aux «Accredited Investors» et aux «Institutional Investors» au sens du Securities and Futures Act (Cap. 289) de Singapour (SFA) tel que précisé ci-après. Les autres personnes ne peuvent recevoir ce document, et ne doivent pas agir sur la base des informations figurant dans ce document, ni s'appuyer sur ces dernières. Les produits ou services financiers auxquels le présent document fait référence sont uniquement accessibles aux clients qui sont des «Accredited Investors» ou des «Institutional Investors» aux termes du SFA. Le présent document n'a pas été enregistré en tant que prospectus auprès de la Monetary Authority of Singapore (MAS). Par conséquent, ce document ainsi que tout autre document ou toute autre publication en relation avec l'offre ou la vente du/des produit(s) concerné(s), ou avec toute invitation à souscrire ou acheter le(s)dit(s) produit(s), peuvent uniquement être diffusés ou distribués, directement ou indirectement, à Singapour aux personnes suivantes: (i) les «Institutional Investors» au sens de la Section 274 et 304 du SFA, ou (ii) les personnes éligibles aux termes de la Section 275(1) ou 305(1) du SFA, ou toute autre personne conformément à la Section 275(1A) ou 305(2) du SFA, et aux conditions spécifiées à la Section 275 ou 305 du SFA, ou (iii) toute autre personne en vertu de toute autre disposition applicable du SFA, conformément aux conditions de ladite disposition. De même, le(s) produit(s) concerné(s) peut/peuvent être offert(s) ou vendu(s), ou faire l'objet d'une invitation en vue d'une souscription ou d'un achat, directement ou indirectement, uniquement auprès des différents types de personnes décrits ci-dessus. Le présent document n'a pas été révisé par la MAS.